

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix de l'Artisanat des communes genevoises : lancement du concours 2025

Genève, 1^{er} juillet 2024 – **Le Prix de l'Artisanat des communes genevoises lance un appel à candidatures dans le cadre de son concours. Pour 2025, le Jury du Prix a désigné le domaine-catégorie suivant : textile - habillement et accessoires du vêtement.**

Avec l'objectif de valoriser davantage l'artisanat, le Jury du Prix de l'Artisanat des communes genevoises ouvre le concours à un grand nombre de candidatures dans ce domaine en lançant un appel à candidatures. Le domaine-catégorie du Prix varie chaque année en fonction d'un tournus afin de permettre une large représentation des secteurs du patrimoine artisanal du canton de Genève.

En 2025, les personnes éligibles et intéressées qui sont appelées à concourir pour le Prix de l'Artisanat seront des artisanes et artisans actifs dans le domaine du textile et plus spécifiquement l'habillement et/ou les accessoires du vêtement.

L'appel à candidature est lancé ce jour et le **déla**i pour le dépôt des candidatures fixé pour le **30 septembre 2024 à minuit**.

Dans le cadre de ce Prix, le ou la lauréate reçoit un montant de 10'000 francs, versé par l'Association des communes genevoises, et est le sujet du tournage d'un film d'une dizaine de minutes, financé par la Banque Cantonale de Genève. La cérémonie du Prix est offerte par la commune de domicile professionnel du ou de la lauréate, lors de laquelle est également présenté le film en avant-première avant d'être diffusé sur Lemman Bleu TV et lors de manifestations en lien avec l'artisanat.

Pour mémoire, les lauréats des cinq dernières années ont été :

- Thomas Orth (2024), peintre-décorateur et en décor du patrimoine ;
- Stéphane Antille (2023), perruquier ;
- Geroges Schwizgebel et Claude Luyet (2022), dessinateurs et réalisateurs de films d'animation ;
- Mathias Bieri (2021), fromager ;
- Pierre Fuhrer (2020), accordeur et facteur de pianos.

Liens vers le site et le concours

prixartisanat.ch



Contact presse

Leila Bernasconi
T. +41 22 304 55 38
l.bernasconi@acg.ch

A propos du Prix de l'Artisanat des communes genevoises

Créé en 1991 pour valoriser la richesse et la diversité de l'artisanat genevois, le Prix de l'Artisanat est décerné par l'Association des communes genevoises (ACG). Il est décerné chaque année dans le cadre d'un concours à une artisane ou un artisan excellent dans son activité et jouissant de la reconnaissance de ses pairs.

Le Jury qui désigne la lauréate ou le lauréat est composé d'artisanes et d'artisans ainsi que de personnes représentant l'OFPC, la Banque cantonale de Genève, le canton de Genève et la Ville de Genève.

prixartisanat.ch